ANNEXES DU CERFA n°14734*03

SCI IE 090 MARIGNANE
Rondpoint du Bricard
13 700 MARIGNANE

DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE (ART. R.122-3 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Spirit, l'immobilier passionnément

OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'ACTIVITE ET DE BUREAUX SUR LA COMMUNE DE MARIGNANE (13)

SCI IE 090 MARIGNANE
12 Avenue André Malraux
92 300 Levallois - Perret

Contact : M. Paul LEGRAND
Responsable de Programmes

DEVIS N : 2312E14Q2000019
Date d'édition du rapport : 05/03/2024

AUTEUR : Thomas Tessier
Email : thomas.tessier@socotec.com ; Tél. : 06.17.46.41.49

SOCOTEC - Agence Environnement & Sécurité – Centre-Val de Loire
2, Allée du Petit Cher – BP 40155 – 37551 Saint Avertin Cedex
Tél : (+33)2 47 70 40 40 - Fax : (+33)2 47 70 40 01

SOCOTEC ENVIRONNEMENT - S.A.S au capital de 436 960 euros
Siège social : 5, place des Frères Montgolfier- CS 20732 – Guyancourt - 78182 St-Quentin-en-Yvelines Cedex – France
834 096 497 RCS Versailles – APE 7120B - n° TVA intracommunautaire : FR 00 834096497 - www.socotec.fr

LISTE DES ANNEXES A FOURNIR

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☑
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☑
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☑
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☑
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☑
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☑

Annexe 8 : Zonage du PLU de Marignane

Annexe 9 : Pré-localisation des zones humides

Annexe 10 : Notice hydraulique de définition des modalités de gestion des eaux pluviales

NOTA : l'annexe 1 et 10 sont indépendantes du présent dossier

ANNEXE 1

Informations nominatives relatives au pétitionnaire

ANNEXE INDEPENDANTE

ANNEXE 3

Plans de situation sur fond IGN et cadastrale

Localisation sur carte IGN et vue aérienne

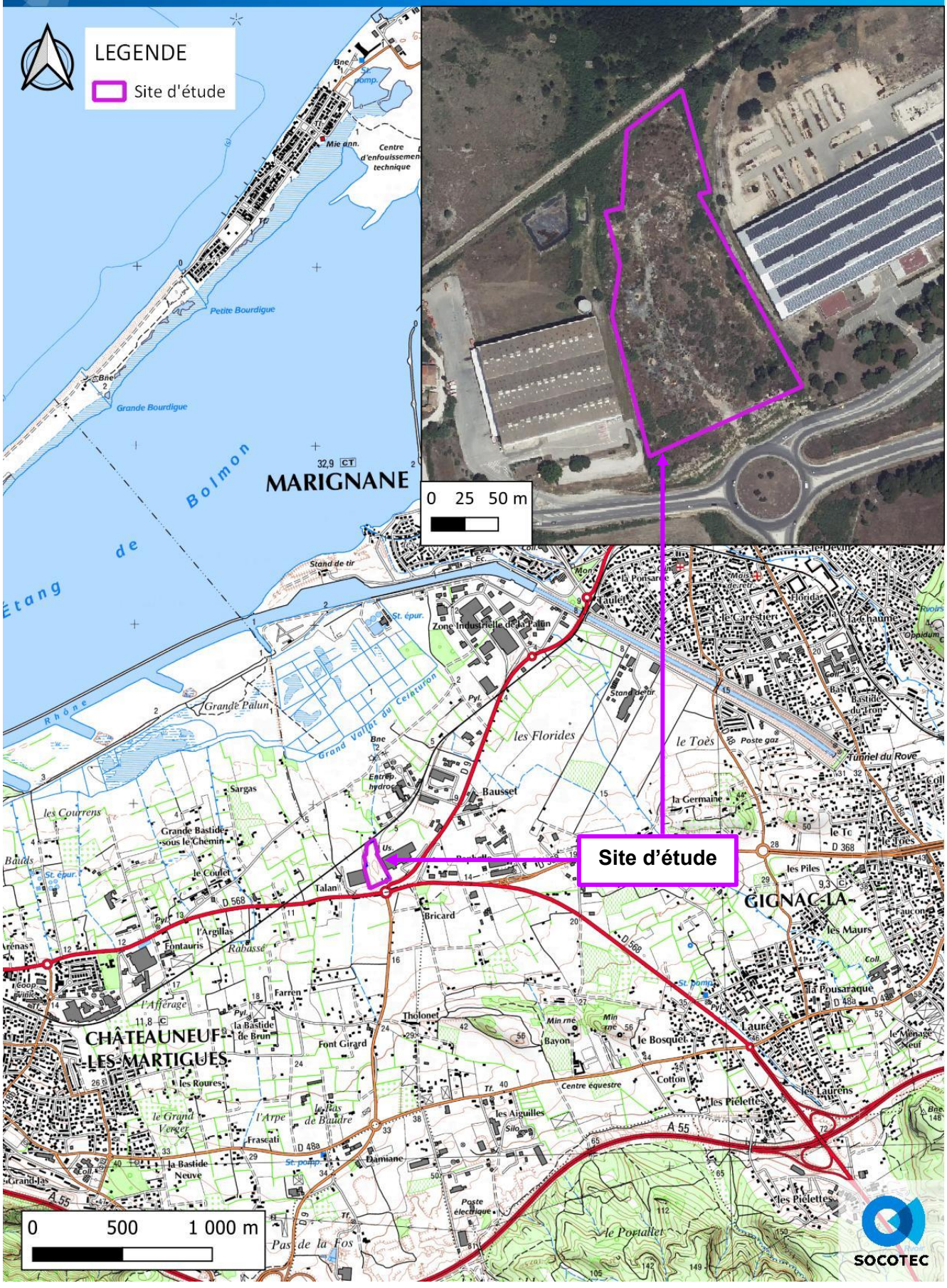

Localisation sur plan cadastrale

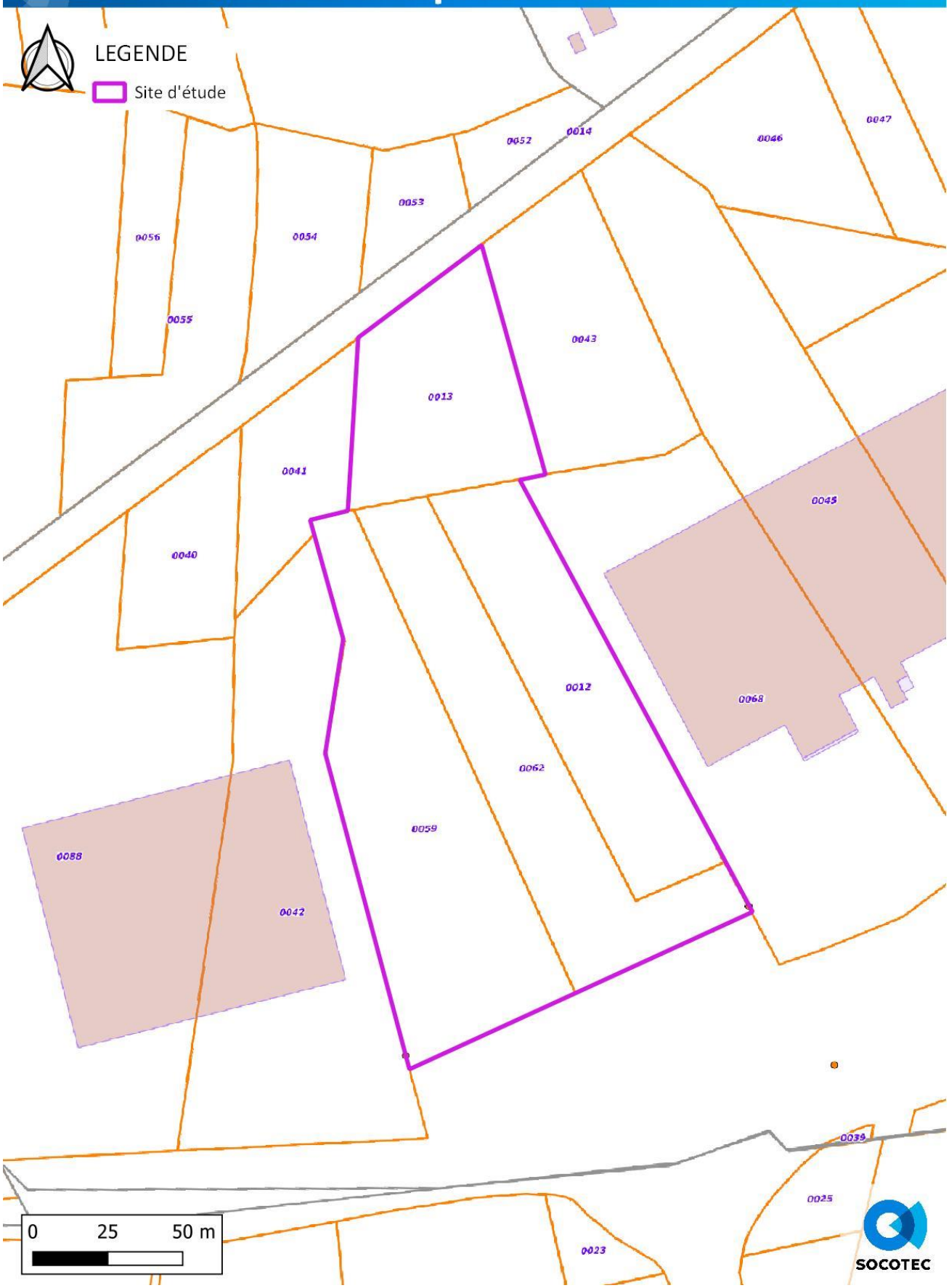

ANNEXE 4

Photographies du site et de ses abords

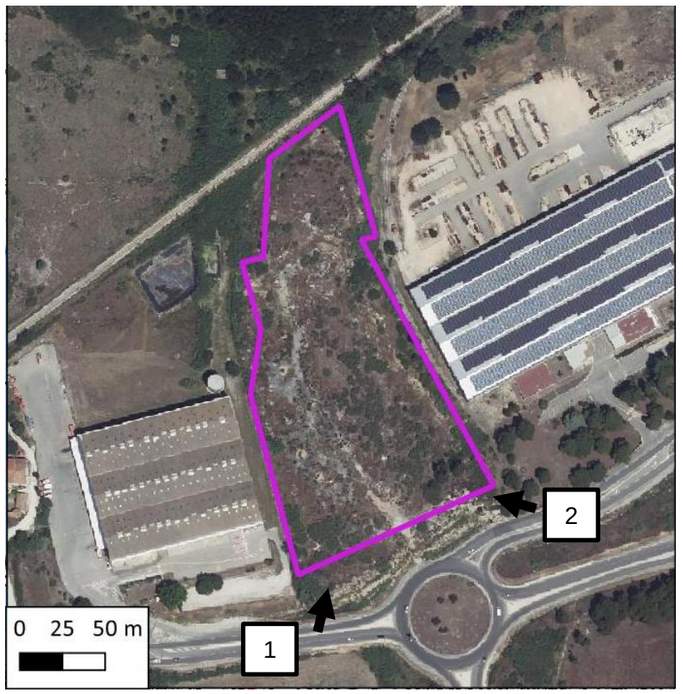
0 25 50 m
1
2

1

2

ANNEXE 5

Plans de masse du projet et insertion du projet dans son environnement

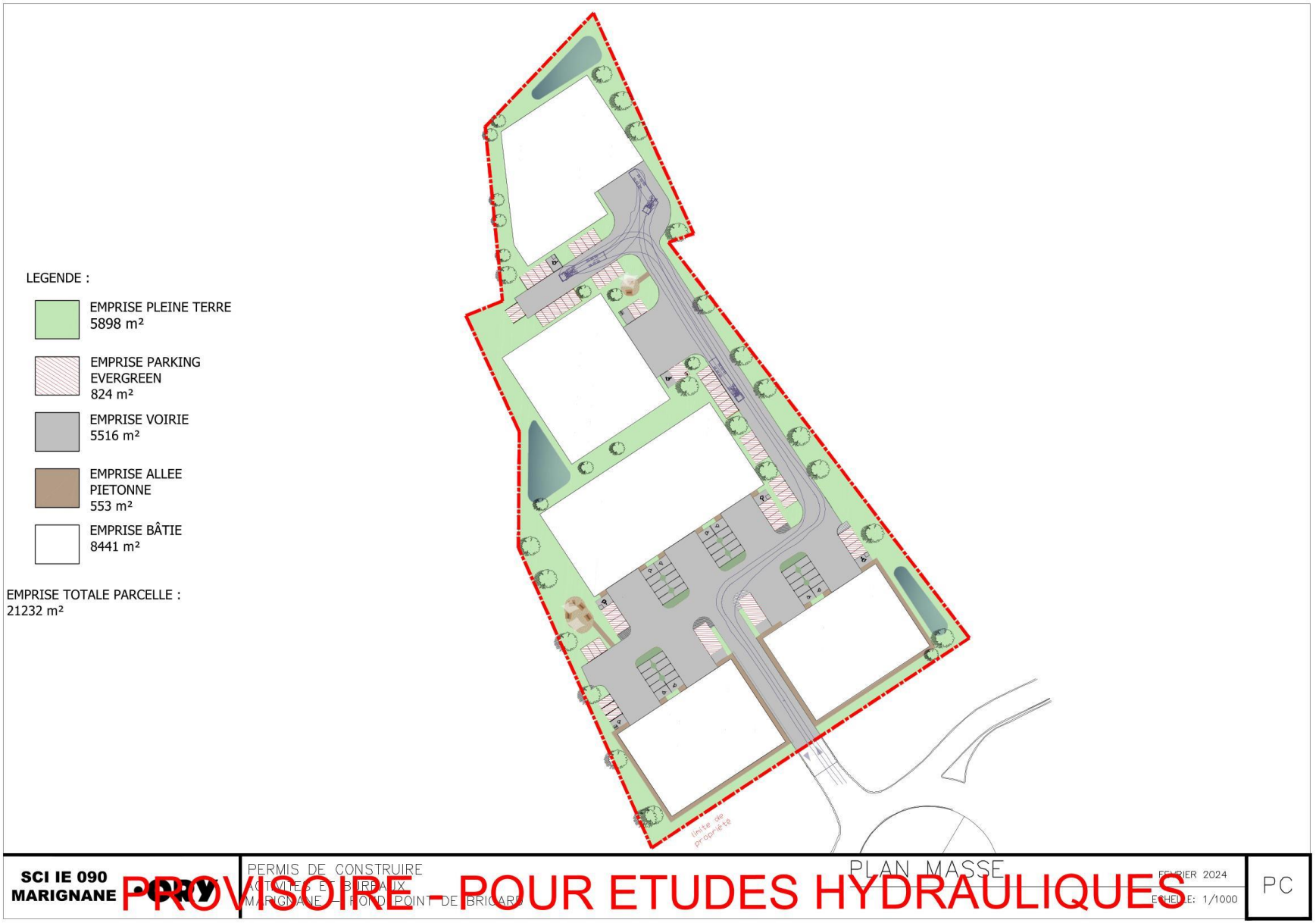

PROVISOIRE - POUR ETUDES HYDRAULIQUES

ANNEXE 6

Localisation du projet sur fond de vue aérienne

Localisation sur vue aérienne

ANNEXE 7

Carte de localisation des zones d'intérêts écologiques règlementaire

Localisation des zones d'intérêt écologique réglementaire

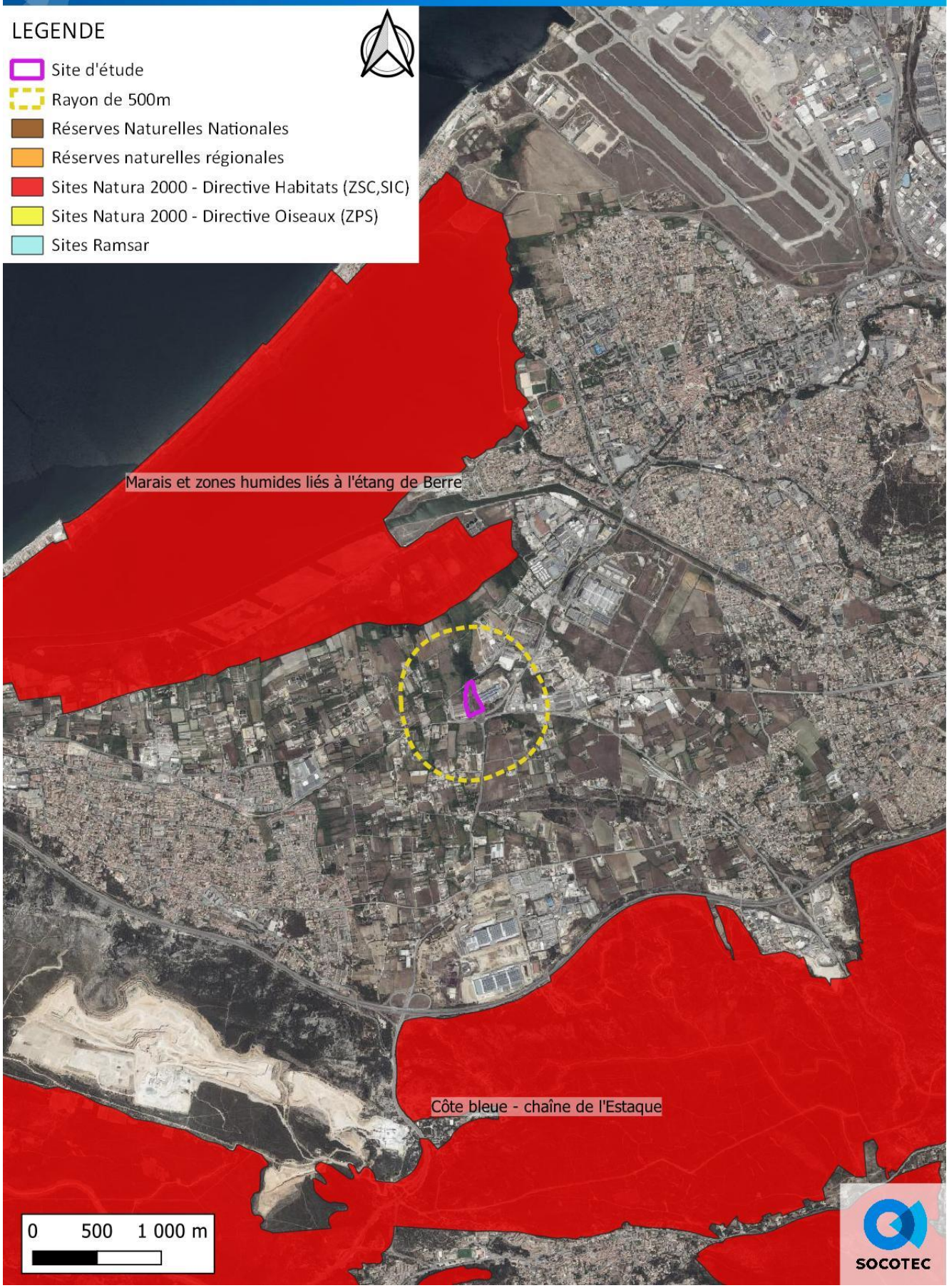

Localisation des zones d'intérêt écologique non réglementaire

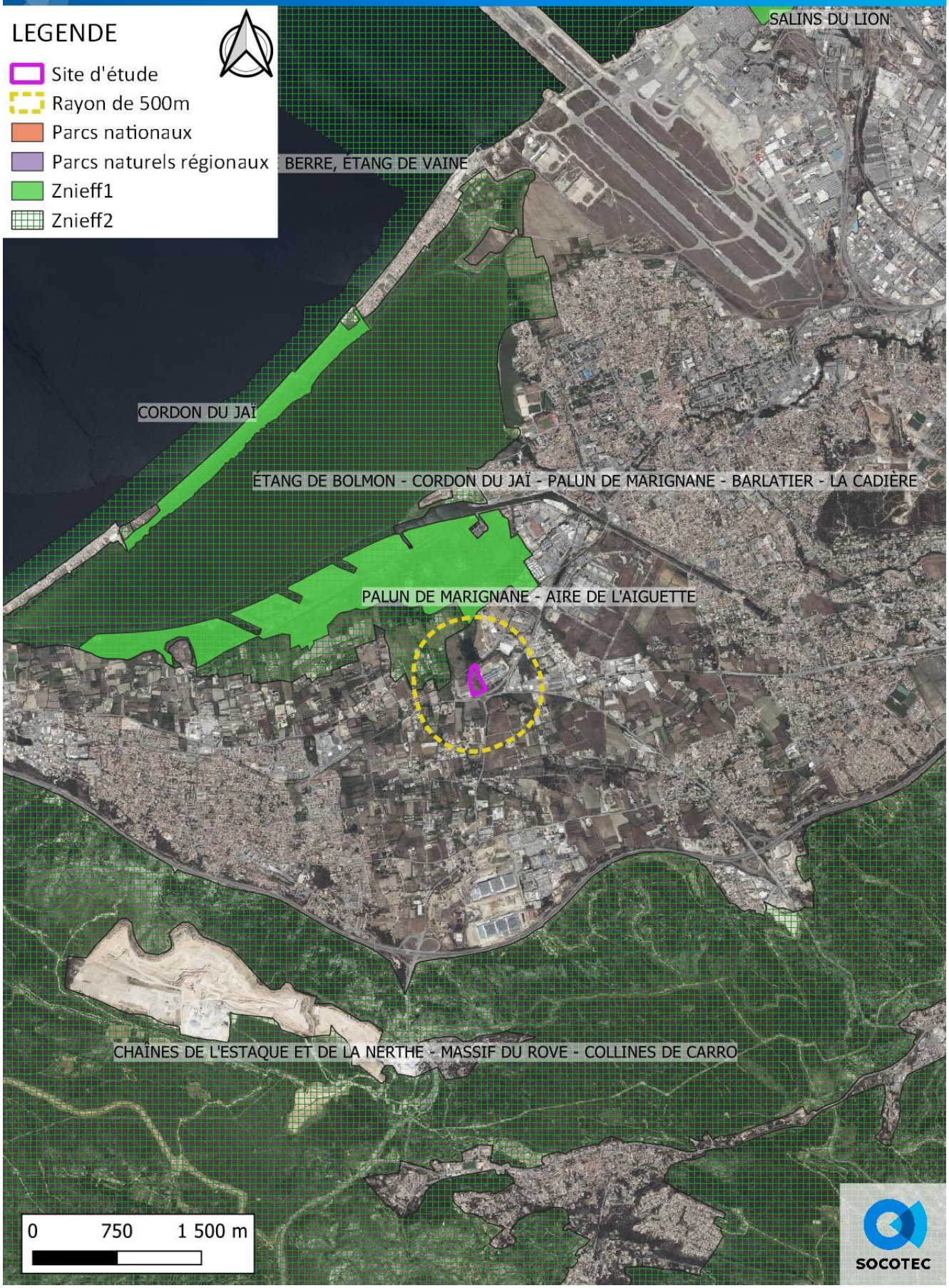

ANNEXE 8

Extrait du zonage du PLU de Marignane

Localisation sur vue aérienne

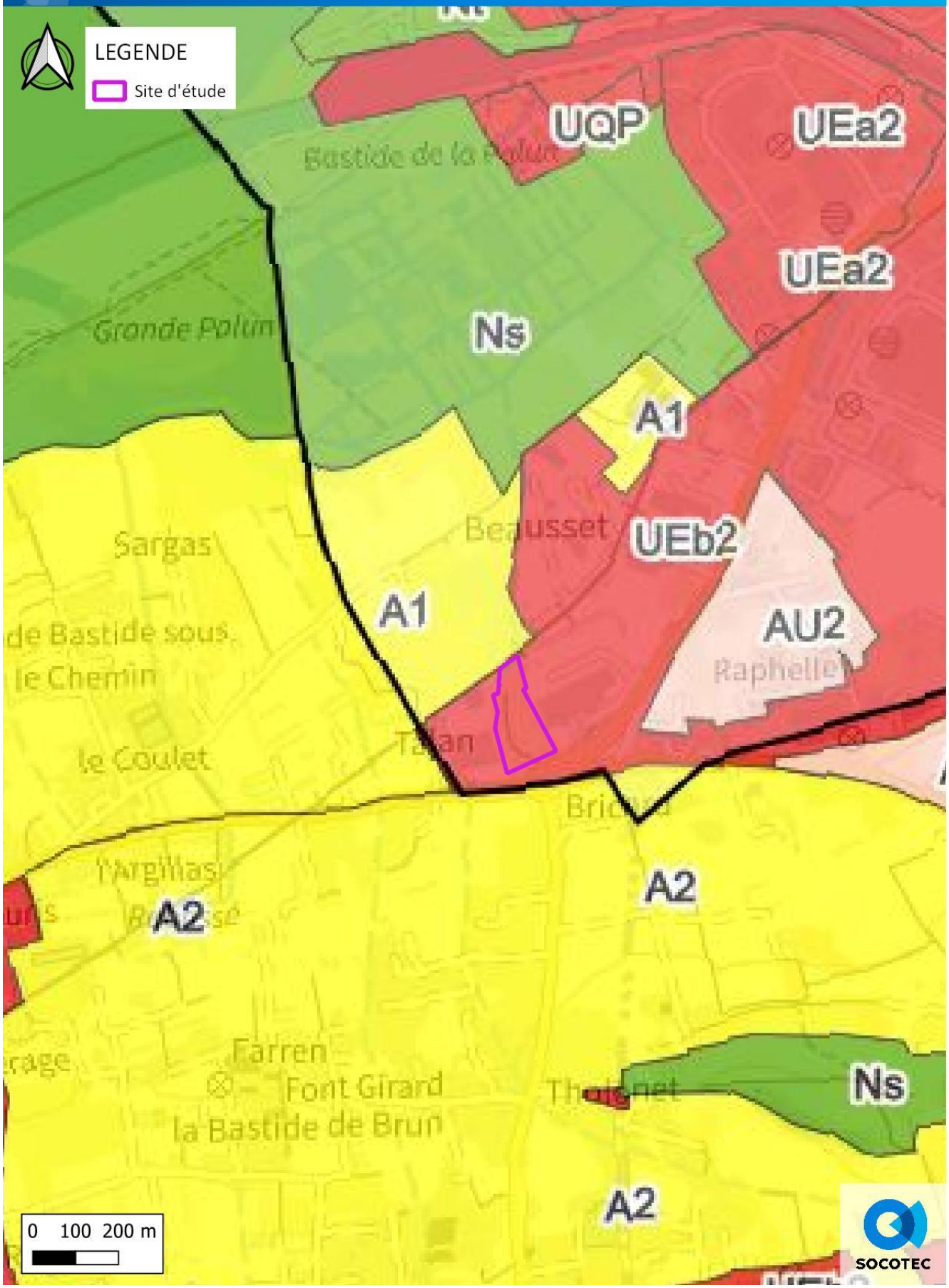

ANNEXE 9

Pré-localisation des zones humides

Localisation des milieux potentiellement humide

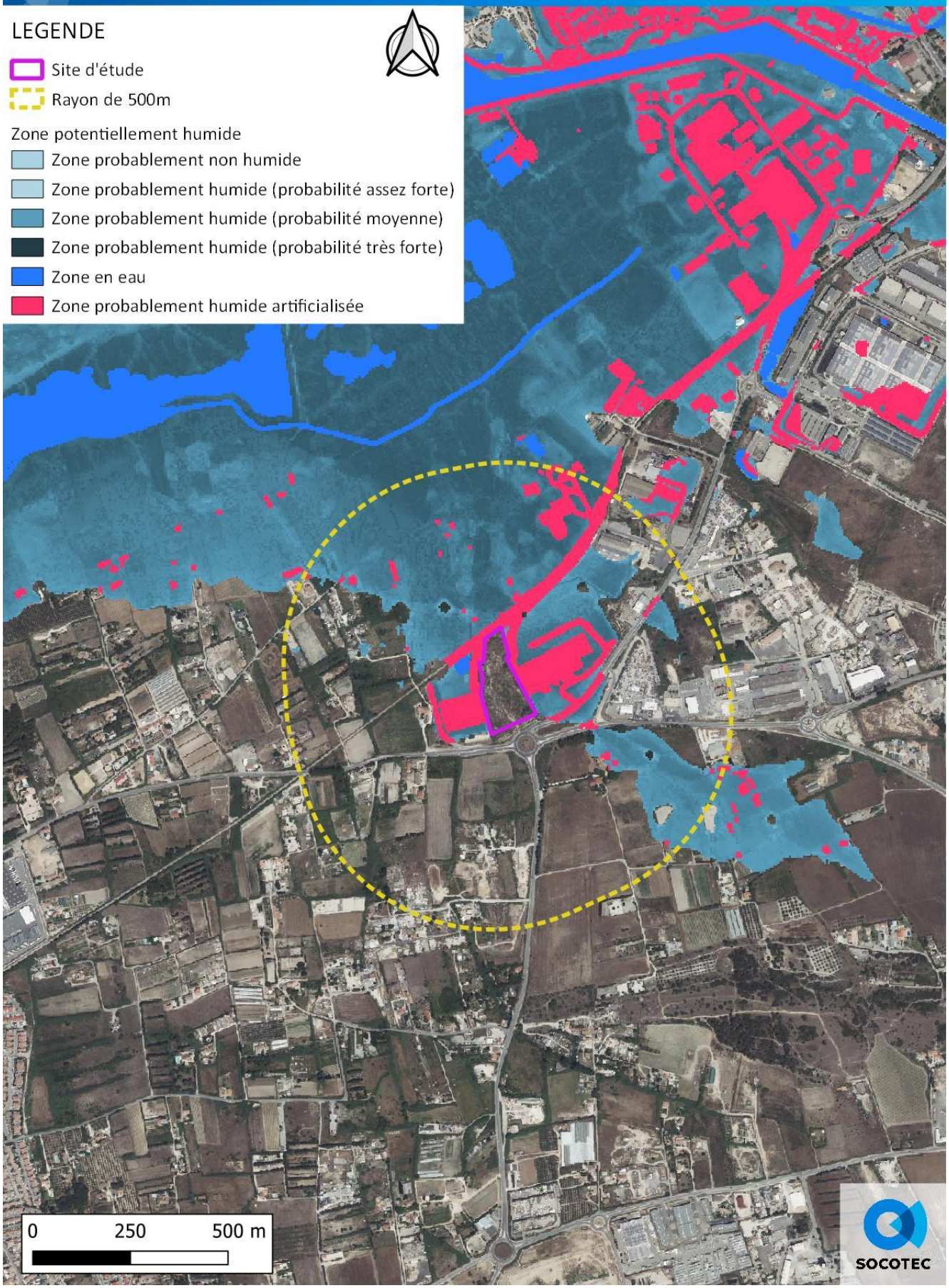

ANNEXE 10

Notice hydraulique

ANNEXE INDEPENDANTE